



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# Atelier Aménagement

« Le transport : une vraie problématique  
pour les habitants du quartier »

Quartier : Saint-Jean  
Villeurbanne (69 100)

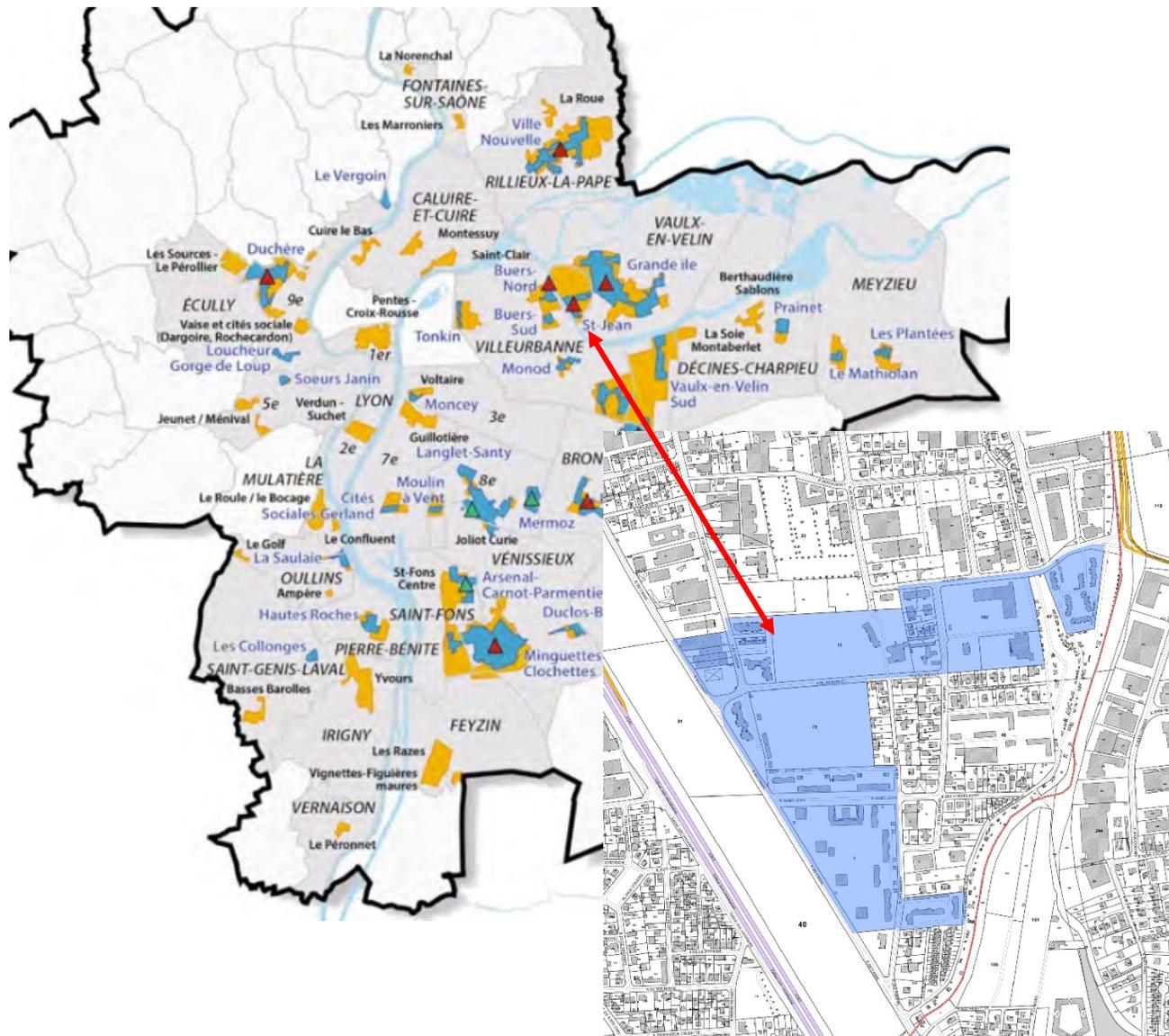


## Intervenantes

- Samira YOUSFI : Membre du conseil citoyen
- Laura GANDOLFI Adjointe Voirie, cadre de vie et propreté/ Villeurbanne
- Sandra BERNARD : Responsable sécurité / SYTRAL  
(Syndicat mixte de transport pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise)

## CONTEXTE : Saint-Jean

- Un des six quartiers en politique de la ville de Villeurbanne
- Un quartier de 5 500 habitants limitrophe de Vaulx-en-Velin dont l'habitat est concentré dans sa partie sud
- Une situation géographique enclavée qui pâtit d'une desserte insuffisante par les transports en commun : la ligne 7 étant parmi les plus problématiques de la Métropole : « La galère du 7 »
- Une réflexion sur la thématique du transport qui dessert le quartier engagé par le conseil de quartier



## Un conseil mis en place en 2015

- Une mise en place du conseil citoyen s'est faite en conservant le conseil de quartier avec une répartition des fonctions : travail sur les problématiques du quartier pour le premier et festivité et rassemblement pour le second
- Choix d'intégrer des personnes hors du périmètre QPV pour avoir la diversité des habitants (mixité), tout en conservant une majorité pour les habitants du QPV
- **Un fonctionnement soucieux du collectif**
  - Des préparations régulières en interne avant les rencontres avec les partenaires et une attention à ce que les restitutions soient collectives : éviter qu'un (e) seul (e) parle
  - La décision que désormais les membres du conseil de quartier seront intégrés dans le conseil citoyen pour éviter les doublons
  - Le besoin ressenti d'être accompagné par un animateur du CC pour être soulagé de certaines tâches : invitation, comptes rendus...

# Faire avancer la résolution des problèmes de transport De la ligne 7 au tramway / Bus Junior)

## Étapes

- **Une réflexion du conseil de quartier**, antérieure à la mise en place du conseil citoyen, qui depuis très longtemps avait soulevé les problèmes et qui a permis de faire prendre conscience des difficultés du transport
- **Une réflexion lancée par le SYTRAL en 2015-2016** en mettant en place des marches exploratoires sollicitant des habitantes (ambassadrices) sur le fonctionnement de la ligne 7 pour mieux comprendre ce qui posait problème (sécurité) et trouver des solutions : faible fréquence, dangerosité de certains arrêts, absence de terminus..., mais une réflexion qui reste au niveau de SYTRAL
- **Un CC qui en 2019 prend le relai et élargi les interlocuteurs** en lançant des invitations à la Métropole et à la Ville pour une réflexion collective avec le SYTRAL

# Faire avancer la résolution des problèmes de transport De la ligne 7 au tramway / « Bus junior »

## Étapes (suite)

- Une **nouvelle équipe municipale** (2020), avec des membres du CC qui deviennent élus, qui inscrit dans son mandat la perspective d'un tramway desservant le quartier pour répondre à l'augmentation prévisible de population avec le renouvellement urbain et la ZAC
- Des réunions organisées par le CC avec la Ville sur la problématique du transport
- En cours des réunions de travail et des diagnostics en marchant auxquels participent le CC (qui se veut acteur comme les autres) pour savoir « où et comment le tramway passera dans le quartier » : ce sont de véritables moments d'échange : « on est à l'écoute, ils sont à l'écoute : tout le monde est à l'écoute »
- Une réflexion pour faciliter l'accès au collège dont dépendent les collégiens du quartier et qui se trouve hors du quartier



# Faire avancer la résolution des problèmes de transport : De la ligne 7 au tramway / Bus junior

## Résultats

- Le positionnement du CC, dans le contrat de ville de la Métropole et son lien avec la préfecture, a permis d'interpeller plus d'interlocuteurs
- Un diagnostic qui a été entendu par les acteurs institutionnels
- La mise en service d'une desserte du tramway pour 2026 qui a été institutionnellement actée
- La mise en place d'un bus scolaire junior qui facilite l'accès au collège, en particulier pour les élèves les plus jeunes et qui a aussi permis l'emploi de salariés de l'association du quartier Emerjean pour assurer l'accompagnement dans le bus : association créée en 2017 dans le quartier dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- ...

# Les points clefs et les enseignements tirés

## ➤ Pour le CC

- Un CC qui se veut partie prenante et pas seulement « invité » par les acteurs institutionnels, ce qui implique d'avoir des informations très en amont et qui évitent le jargon technique
- Être sur l'intérêt commun du quartier, surtout dans un quartier où des attentes peuvent être très différentes : entreprises, habitants des maisons, locataires du logement social...
- Être attentif à la mixité dans les réunions en se préoccupant de ceux qui sont les plus précaires pour qu'ils y participent et s'y sentent à l'aise
- Avoir un appui des acteurs institutionnels...

## ➤ Pour la Ville

- Que l'on soit élue ou habitant (e), tout seul on n'avance pas sans que chacun prenne réciproquement conscience des attentes des habitants et des contraintes qu'ont les élus
- Remettre l'habitant au cœur du dispositif et ne pas faire sans eux

## ➤ Pour SYTRAL

- Un CC qui permet que s'exprime un point de vue collectif et pas seulement individuel, comme lorsque l'on fait un appel général à la population qui rend plus difficile de dégager un dénominateur commun. Et qui permet de faire remonter des informations, via le dispositif des ambassadrices transport du SYTRAL qui est toujours en place